L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois............... 1 50

Quatre Mois............ 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 • CHARTRES • 323

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

329 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS AUX CREANCIERS

A. R. Burt Versus C. B. Burt Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71.073—Division C—Avis est par la présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. R. Burt, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

7 avril—7 13 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 5005 rue du Camp, entre Robert et Soniat.

Mme Elisabeth Meyer vs James G. Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 75 729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situés dans Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 14 et 15, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Robert et Soniat; ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp, sur cent trois pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et commençant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Camp et Robert. Le lot No 15 mesurant trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent trois pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour la demanderesse.

7 av—7 14 20 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 29 mai 1902, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles

Alden McLellan vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67.436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr. passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A.D. 1894, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Mauberret, shérif civil de la paroisse d'Orléans le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 34,-32, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division — ; le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré au le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendant dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rebentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 720).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall avocat pour le plaignant.

17 mars—17 18 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George T. Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 644 borné par les rues Communes, Gravier, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Celles, architectes daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano, etc.

Philip Werlein, Limited vs John Bergey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,523 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 12 avril 1905, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin de piano du demandeur, Nos 611 615 rue du Canal.

Un piano de "Behr Bros" (No 18476), tabouret et couverture de clavier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis & Philip Gensler, Jr, avocats des demandeurs.

1er av—1 6 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession d'Alphonse M. Barzo, No 73 319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—26 av—2 9 16 23 27

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeurs.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Miro et Yazoo, près de la Place Audubon et l'Université Leland.

Succession de Felix Coltraro ou Contrare

No 75.523 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet JEUDI, le 4 mai 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 mars 1905, pour le compte de la succession de Felix Coltraro ou Contrare, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, autrefois dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie autrefois connue comme Friburg, et désigné comme ilet 47, lequel est borné par les rues Broadway, Pine, Canada, Gayoso (maintenant Gén. Lee), d'après un plan annexé à un acte passé pardevant William Y. Lewis, ancien notaire, le 28 février 1889, d'après lequel plan ledit ilet est divisé en 20 lots numérotés du No 1 au No 20 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Gayoso et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso.

Les lots Nos 5 à 14 inclusivement sont contigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Gayoso et Broadway et le lot No 14 celui des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 faisant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant l'encoignure des rues Canada et Pine, et les lots Nos 19 et 20 faisant face à la rue Pine.

2° Dix neuf (19) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet compris dans les rues Gayoso (maintenant Gen. Lee) et Miro (maintenant rue Spruce), et l'avenue Broadway désigné comme ilet 42, d'après un plan par L. H. Pilié, I. C., daté 21 janvier 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 33, dans le livre des plans No 7 et les quels dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Miro. Le lot No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 15 à 18 inclusivement sont contigus, et mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso. Les lots Nos 5 à 8 inclusivement sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 3 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 11 à 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 20 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 14 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Gayoso.

3° Une certaine portion ou ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, désigné comme l'ilet 50 sur un devis et un plan et un arpentage par Wm H. Williams, voyer, daté le 17 février 1877 et maintenant en la possession de la "Consolidated Association of the Planters of Louisiana", laquelle dite portion de terre est décrite dans le titre comme étant borné par les rues Broadway, Pine, Canada et Yazoo, mais comme il pourra être vu par référence audit plan ou devis ledit ilet est aussi borné par la rue Claiborne, et a 240 pieds de face à la rue Canada, 268 pieds 8 pouces de face à la rue Broadway, 130 pieds de face à la rue Yazoo, 306 pieds de face à la rue Pine et telle mesure que l'on pourra trouver sur ligne diagonale de la rue Claiborne, de la ligne de la rue Yazoo à celle de la rue Broadway.

4° Une autre portion ou ilet fractionel de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District autrefois dans la paroisse Jefferson, désigné sur le devis ci-dessus référé par le No 55 et est borné par les rues Pine, Yazoo et Claiborne, elle est de formé triangulaire et à 28 pieds 9 pouces de face à la rue Pine par telle mesure qu'on pourra trouver à la rue Pine, sur la ligne des rues Yazoo et Claiborne, sur la pointe des dites deux rues nommées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Cotonio, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs, un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

2avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Maginnis Bros vs N. G. Catalanotto.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19 964—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI, 8 avril 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une jument de courses connue sous le nom de Great Star. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. — Conditions: Comptant.—WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Bernard Titche avocat pour les demandeurs.

28 mars—28—avril 2 8

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le beau et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 221, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1025 rue Perdido et 340 354-354-356-358-360 rue Sud Rampart, et plus loin décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 269, borné par les rues Perdido, Remparts (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippi), lequel lot mesure 32 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Remparts, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legenster, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legenste.

La propriété à près d'une moitié de la façade de l'ilet sur la rue Sud Remparts, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Soniat notaire, aux frais des acquéreurs

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Doter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fonten, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, Jug. de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Remparts, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur ledit lot de terre a 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 58 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos 10 et 11 dans l'ilet borné par les rues Salcédo, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Dunane) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit ilet No 62, sur un plan fait par Jos Pilié, alors voyer en cette ville, déposé dans l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, comme par acte du 18 août 182?, ledit lot mesurant, d'après ledit plan, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 943 et 935 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Onzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme ilet fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion dudit ilet acquise par la veuve Parisy de A. Parisy, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fonten de J. M. Aonie, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. E. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit desdites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando", et toutes les clauses usuelles de garantie. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES,

1747 Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74 389—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, Lne., avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'ilet No 439, borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo) et Baronne (anciennement Bacchus) et Cadix, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 180 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'ilet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire, le 18 mars 1882, les améliorations sont désignées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence simple à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion, avocat

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

623 rue Gravier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci après décrite à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciation, désignées comme lots "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brosman député voyer de ville, Lot "B" mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 27 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contigue à la rue Quatrième, le divisant du lot B de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C, et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contigue à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété pour lequel ledit peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer au-dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurance etc., 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero Jr, avocat.

1 avril—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Alicia Mathilda Keaghey, défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75,255, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vendredi, le 7 avril 1905.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur — à 11 heures a. m., sur les lieux, 1018 avenue Washington, entre les rues Magasin et Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis; P. Gensler avocats.

26 mars—26 28—av 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Melpomène et Thalie.—Succession de Alicia Mathilda Keaghey, veuve défunte de Sam Boyd—No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 116, borné par les rues Constance, Melpomène, Thalie et Annonciation, mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'ancien No 98 rue Constance; les améliorations comprenant une résidence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur payant les taxes de 1905 en plus du montant de son enchère, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, Philip Gensler, avocats.

18mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margaret Stuart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,812—Division C—Attendu que Thomas J. Hodgins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Stuart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. P. Sullivan, H. W. Robinson, avocats.

1 avril—1 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Résidence en Briques à deux Etages. Bien située,

No 807 rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Mme Armand Bosse.

No 75.218—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 75, borné par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine étant partie du lot No 19, et mesurant, en mesure américaine, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, daté le 12 juin 1894 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 807 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étage et mansarde contenant environ 6 chambres, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc. Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Foarchy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

W. R. Metzler.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PIANOS STEINWAY, MEUBLES, ARTICLES DE MAISON, ETC.

Succession de Mme Kattie Hitg Richard.

No 75.570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. R. METZLER, Encanteur Bureau 312 rue Carondelet. En vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905 et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, je vendrai

Lundi, le 10 avril, à 11 a. m., aux Nos 312 314 rue Carondelet,

Un lot d'effets mobilier d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant

W. R. METZLER, Encanteur.

29mars—29—avril 2 9 10

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs. Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

21fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Will J. Morgan.

—:o:—

Succession de Dominique Kolz.

No 75,623 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A l'Hon T. C. W. Ellis, siégeant, ordre daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 2 mai 1905, à midi, Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, le dernier désigné comme le lot No 21 de l'ilet No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, en autre de cela et désigné par le No 1 de l'ilet 151 par un plan de L. Pilié, voyer, daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une propriété achetée par Auguste Baising de Frango à Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir.

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Walter L. Gleason avocat

WILL J. MORGAN, Encanteur,

321 rue Carondelet.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 2

PAR l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, l'Honorable John St Paul, siégeant, et adressé à Will. J. Morgan, Encanteur, je vendrai sur les lieux, No 521 rue Decatur, LUNDI, le 10 avril 1905, à midi, les ci-après: Deux mulets deux wagons, deux jeux de harnais coffre-fort en fer, pupitres et meubles de bureau, baquets, seaux, barils, boîtes, un baril de Ketchup, etc. et Deux actions du fonds capital de la Compagnie de glace du Marché Français

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN,

Encanteur, 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason avocat.

30mars—30—avril 2 10

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75 481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No C dudit ilet No Sept sur un plan fait par Bougerol, le 24me jour de décembre 1834 et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837, lequel dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti Ursulines et Rocheblave, et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes laquelle propriété a été acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1837 par acte enregistré dans le livre des transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur

Adolph Dugué administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elias et Mary Porter.

No 75 409—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 10 mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 892, borné par les Toulouse, St Pierre, Dupré et Gayoso, désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par D. Seghers, daté le 14 mai 1888, maintenant en la possession de M. Jacob Hanhart, une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 12 février 1891. Ledit lot mesurant d'après ledit plan trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST ROY.

No 72,023 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir

1° Tous les droits, titres et intérêt de ladite succession dans et à la ci après décrite propriété, à savoir.

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les avenues Claiborne et St Roche, les rues Derbigny et Musique et mesurant soixante dix huit pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et fai ant face à l'avenue St Roche, formant l'encoignure desdites deux avenues enregistrées dans le livre des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droits, titres et intérêts est le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette de payer à l'adjudicateur à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et taxes accrues.

2° Tous les droits, titres et intérêt dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 745, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Espagne et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan fait le 19 mars 1836; par L. Surgi, et annexé à un acte passé par devant L. Ferrand, ancien notaire le 4 avril 1836, d'après lequel plan ledit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Claiborne, par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, enregistré dans le livre du bureau des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droit, titre et intérêt est le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes, et est sujette à l'obligation de payer à l'adjudicateur à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais, pénalités et les taxes accrues.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—avril 2 9 20